



COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES RETRAITÉ.E.S SUR L'ACCES AUX SOINS EN SEINE ET MARNE

Melun, le 25 septembre 2024

Dans le contexte de la préparation du projet de la Loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) et du PLF, sur fond d'annonces de restrictions budgétaires alarmantes, les organisations de retraité.e.s réunies au sein du Groupe des 9 se mobilisent pour l'accès aux soins pour toutes et tous. Avec des conférences de presse organisées dans tous les départements, la journée du mercredi 9 octobre constitue un point d'étape pour appeler à la multiplication des actions pour la défense de la Sécurité sociale et du Service public de santé.

En cette rentrée, l'exigence de politiques ambitieuses est plus que jamais d'actualité. Aujourd'hui, les questions d'accès aux soins font partie des premières préoccupations de la population et notamment des retraités.

Difficultés pratiques, géographiques et financières pour accéder aux services de soins et de santé. La situation du secteur de l'autonomie, faute de loi de programmation, est catastrophique. Les tarifs des complémentaires santé, indispensables si l'on veut se soigner, ne cessent d'augmenter. Le droit à la santé est crucial pour un grand nombre de retraité.e.s. Or, dans notre pays 1.6 million de d'entre eux ne se soignent plus et 700 000 n'ont plus de mutuelle.

Le constat est alarmant : manque de lits d'hospitalisation, fermeture des services d'urgence, report d'actes médicaux faute de moyens dans les hôpitaux publics, pénurie de médicaments et de médecins de ville, difficultés financières dans les Ehpad. Cette situation est aggravée par la progression des dépassements d'honoraires et le doublement des franchises médicales.

Loin d'être épargnée, la Seine et Marne voit empirer sa situation déjà catastrophique.

En 10 ans, notre département a gagné 90 443 habitants (+6.69%) et perdu 200 médecins. Il manque 1750 médecins à ce jour, dont 808 généralistes pour que les Seine et Marnais et les Seine et marnais bénéficient de la même offre de soins que l'ensemble des Français.e.s.

Placée au 96-ème rang sur 101 départements en matière de densité de médecins, la Seine et Marne vit une carence inadmissible en termes d'accès aux soins.

En plus des généralistes, les spécialistes se font rares ou ne sont accessibles qu'en secteur II, avec des dépassements d'honoraires inabordable pour beaucoup.

Enfin, la médiatisation récente du traitement réservé aux personnes âgées dépendantes dans certains établissements privés est malheureusement venue corroborer nos alertes répétées depuis de nombreuses années.

Les êtres humains ne peuvent être traités comme une marchandise. Le secteur marchand n'est synonyme ni de coûts avantageux pour les usagers, ni de qualité du travail pour les soignants. Or, si le tarif médian mensuel d'une place en Ehpad public est de 1893€, il est de 2040€ pour un EHPAD privé non lucratif et passe à 2803€ pour un EHPAD privé lucratif.

Face à cette situation, les organisations syndicales de retraité.e.s de Seine et Marne revendiquent :

LA CREATION D'UNE FACULTE DE MEDECINE DE PLEIN EXERCICE ET D'UN C H U AFIN DE FORMER DES MEDECINS POUR NOTRE DEPARTEMENT.

L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D ETUDIANTS EN MEDECINE AVEC DES PRERECRUTEMENTS REMUNERES EN ECHANGE D'UN ENGAGEMENT A EXERCER DANS DES ZONES CIBLEES, CE QUI AURAIT LE DOUBLE AVANTAGE DE DEMOCRATISER L ACCES AUX ETUDES MEDICALES POUR LES JEUNES ISSUS DE MILIEUX MODESTES ET D'INSTALLER DES MEDECINS LA OU CELA EST NECESSAIRE.

LA CREATION DE CENTRES DE SANTE PUBLICS POLYVALENTS AVEC DES MEDECINS SALARIES PERMETTANT UN TRAVAIL D'EQUIPE, UN TEMPS DE TRAVAIL DES SOIGNANTS COMPATIBLE AVEC UNE VIE DE FAMILLE, CELA PERMETTRAIT DES HORAIRES D ACCES AUX SOINS ELARJOIS, LE DESENGORGEMENT DES URGENCES.

L'ARRET DES SUPPRESSIONS DE POSTES, DE LITS ET DE SERVICES DANS LES HOPITAUX

L'ARRET DU PILLAGE DE LA SECURITE SOCIALE ET L'EXIGENCE DU REMBOURSEMENT DES SOINS A 100 % PAR L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE.

L'INTERDICTION DES DEPASSEMENTS D'HONORAIRES.

AMELIORER LA PREVENTION, NOTAMMENT LA MEDECINE SCOLAIRE QUI EST DANS UN ETAT DESASTREUX.

UN RENFORCEMENT MATERIEL ET HUMAIN DE L'HOPITAL PUBLIC ET DES EHPADS.

Les mobilisations pour l'accès aux soins sont étroitement liées à la question du pouvoir d'achat. Or, la perte du pouvoir d'achat des retraité.e.s entre 2017 à 2024 s'élève à 3 mois de pension.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES RESTENT ET RESTERONT MOBILISEES POUR UN ACCES AUX SOINS DIGNE DE NOTRE TEMPS !